Patrick Lozès: « Qu'il y a-t-il d"inacceptable" dans les prières de rue ? »

16/12/2010 à 13h30

Il est temps de revenir aux fondamentaux de la laïcité. Qu'on m'entende bien, laïcité se définit comme la séparation du civil et du religieux dans l'État… de toutes les formes de religieux, pas seulement de l'islam.

On me chuchote de plus en plus fréquemment, comme pour me mettre dans la confidence, que des intégristes musulmans testeraient la République par les prières de rues. C'est peut être vrai, mais les intégrités catholiques ont-ils par le passé moins « testé » la République ? Ne nous arrive-t-il pas à nous qui ne sommes pas musulmans, d'occuper aussi l'espace public avec le religieux et d'y prier lors de grandes messes par exemple ? "

Il n'y a pas de raison que sous prétexte de laïcité, on combatte une religion et une seule, en l'occurrence l'islam. Il s'agirait là d'une "instrumentalisation" de la laïcité. Il n'y a aucune raison qu'au nom même de la laïcité qui doit être équidistante de TOUTES les religions, l'on permette à la religion catholique, ce que l'on refuse au judaïsme ou à l'islam."

Nouvel Obs

(Merci à le25)